

Résumé analytique

EXTENSION DE
LA SÉCURITÉ SOCIALE
DOCUMENT DE TRAVAIL

ESS 073



Organisation
internationale
du Travail



1919-2019

Besoin en financement pour atteindre l'objectif du développement durable 1.3 sur la protection sociale

Estimations mondiales et stratégies pour les pays en développement

Fabio Durán-Valverde
José F. Pacheco-Jiménez
Taneem Muzaffar
Hazel Elizondo-Barboza

Protección
SOCIAL

Protection
sociale

Social

Protection

Besoin en financement pour atteindre l'objectif du développement durable 1.3 sur la protection sociale :

Estimations mondiales et stratégies pour les pays en développement

Résumé exécutif

Le présent document fournit des estimations à l'échelle régionale et mondiale des coûts et des besoins en financement pour atteindre la cible 1.3 des ODD relative à la protection sociale. Il analyse également un certain nombre de solutions en vue de combler ces besoins dans les pays en développement au moyen de ressources nationales et extérieures. Dans ce document, les auteurs examinent quatre types de prestations en espèce faisant partie du socle de protection sociale (SPS) relatives aux enfants, à la maternité, à l'invalidité et à la vieillesse. Ils présentent aussi une estimation des lacunes en matière de couverture pour chaque type de prestation, du coût de la couverture universelle, du besoin de financement total pour parvenir à une couverture universelle en 2019, et des besoins de financement supplémentaires chaque année pour parvenir progressivement à une couverture universelle pour la période 2019-2030. Les auteurs évaluent le coût de la provision des quatre types de prestation et regardent les options de financement à la fois à travers la mobilisation de l'espace fiscal mais aussi des contributions sociales, via l'extension de la couverture des régimes contributifs et / ou de l'augmentation des taux de contribution. Enfin, les auteurs proposent des analyses accordant une attention particulière à l'augmentation des recettes par l'intermédiaire de la fiscalité et de l'aide publique au développement (APD).

La présente étude repose sur les dernières données disponibles sur les pays en développement, qui sont classés en trois groupes selon la classification des pays en fonction de leur revenu de la Banque mondiale et la classification régionale de l'OIT.

Principaux résultats

- 1. Les taux de couverture par tranche de revenu.** Selon cette classification, les pays à revenu intermédiaire supérieur affichent une couverture d'environ 90 pour cent des personnes âgées de 65 ans ou plus. Ailleurs, la couverture n'est que de 33,8 pour cent pour l'invalidité ou de 53,6 pour cent pour la maternité dans ce groupe de revenu. Parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur, le type de prestation avec la couverture la plus étendue est celui de la maternité, qui couvre une mère sur trois. Aucun autre type de prestations n'atteint la barre des 30 pour cent de couverture dans ce groupe de revenu et les prestations d'invalidité ne couvrent que 8,6 pour cent des personnes souffrant d'un handicap grave. Enfin, les pays à faible revenu présentent une couverture très faible pour les différentes prestations de protection sociale étudiées, l'invalidité étant la plus faible (1 pour cent) dans toutes les régions et parmi les différents types de prestations. Seuls près de 15 pour cent des personnes âgées perçoivent une pension dans les pays à faible revenu.

- 2. Le coût d'un socle de protection sociale composé de quatre types de prestations.** Le coût total du panier de quatre prestations pour une couverture universelle est estimé à 792,6 milliards de dollars¹ en 2019, dont 754,9 milliards représentent le coût des prestations, et le reste celui des frais administratifs. En d'autres termes, il s'agit du coût global du panier universel des SPS en 2019. Le coût total, y compris les frais administratifs, est estimé à 2,4 pour cent du PIB des pays en développement de notre échantillon. Par région géographique, le coût pour les trois principales régions (Amérique latine et Caraïbes – ALC, Asie de l'Est et Europe de l'Est) s'élève à 439,5 milliards de dollars, soit 55,5 pour cent du coût total. Un dollar sur trois correspondent à la région ALC uniquement. Par branche de prestations, 54,5 pour cent du coût total provient des prestations de vieillesse, suivies des prestations d'invalidité (19,1 pour cent). Les coûts par catégorie de revenu varient de 31,1 milliards de dollars pour les pays à faible revenu à 577,4 milliards de dollars pour les pays à revenu intermédiaire supérieur. Par groupe de revenu, le coût est estimé à 6,4 pour cent du PIB pour les pays à faible revenu, 2,6 pour cent du PIB pour les pays à revenu intermédiaire inférieur et 2,3 pour cent pour les pays à revenu intermédiaire supérieur.
- 3. Le besoin de financement pour la couverture universelle de quatre des prestations du SPS en 2019.** L'estimation du besoin de financement pour l'année 2019, qui correspond au montant nécessaire pour atteindre la couverture universelle pour les quatre prestations du SPS étudiées pour l'année en cours, est de 527,1 milliards de dollars, soit 1,6 pour cent du PIB des pays en développement faisant l'objet de cette étude. Par groupe de revenu, près de deux tiers du besoin (364,8 milliards de dollars) correspondent à la part des pays à revenu intermédiaire supérieur, contre 5,6 pour cent pour les pays à faible revenu (26,8 milliards de dollars). Cela s'explique en partie par la composition de l'échantillon, puisque la part des pays à faible revenu y est inférieure à celle des pays en développement. En outre, les différences dans les montants des prestations selon les pays et les groupes de revenus sont un facteur explicatif.
- 4. Les besoins de financement supplémentaires pour une extension progressive de la couverture des quatre types de prestations de façon universelle pour la période 2019-2030.** Si l'extension est progressive au cours de la période 2019-2030, le besoin de financement supplémentaire annuel en 2019 est d'environ 246,5 milliards de dollars (0,75 pour cent du PIB), puis augmente progressivement pour atteindre 735,2 dollars (1,24 pour cent du PIB) en 2030. En termes relatifs, les pays à faible revenu nécessitent une plus grande part de leur PIB pour couvrir les besoins supplémentaires. Par exemple, en 2030, les besoins de financement supplémentaires dans les pays à faible revenu s'élèveront à 3,78 pour cent de leur PIB, tandis qu'ils seront respectivement de 1,34 et 1,16 pour cent pour les pays à revenu intermédiaire inférieur et supérieur.
- 5. L'espace budgétaire potentiel liés à l'extension du système contributif.** Globalement, les cotisations de sécurité sociale peuvent représenter 6,3 pour cent du PIB des pays en développement, à condition que tous les pays dont les taux moyens de couverture et de cotisation sont inférieurs à la moyenne atteignent le niveau prévu. L'espace budgétaire ainsi créé représenterait 1,2 pour cent du PIB.

¹ Sauf mention contraire, le dollar s'entend du dollar des Etats-Unis.

6. **L'évaluation de la fiscalité et de l'APD pour combler le besoin de financement.** En 2018, la charge fiscale mondiale est estimée à 11,1 pour cent du PIB. En moyenne, le besoin de financement du SPS universel en 2019 représente 13,5 pour cent du total des recettes fiscales. Par groupe de revenu, les chiffres sont respectivement de 45,0 pour cent, 16,3 pour cent et 13,0 pour cent pour les pays à faible revenu, à revenu moyen inférieur et à revenu moyen supérieur, respectivement. Le besoin de financement représente une part très élevée des impôts courants (45,0 pour cent) dans les pays à faible revenu. Par conséquent, cette solution offre des possibilités limitées pour mobiliser l'ensemble du financement manquant. Dans ces pays, une aide extérieure est nécessaire afin d'atteindre l'ODD 1.3. Alors que le besoin de financement de la protection sociale en 2019 est estimé à 1,6 pour cent du PIB, le montant total d'APD en faveur des pays en développement (de l'échantillon) était de 0,3 pour cent du PIB en 2017. Par conséquent, le niveau actuel d'APD est insuffisant concernant les besoins de financement identifiés par la présente étude.

Le dialogue social est important pour identifier les priorités politiques et garantir la mise en œuvre harmonieuse de toute réforme de la protection sociale. L'expérience a montré que les décisions politiques relatives aux réformes de la protection sociale ont généralement un effet durable sur le budget national du pays, ainsi que sur les cotisations des employeurs et des travailleurs. Dans de nombreux pays, les gouvernements ne prennent donc pas seuls de décisions à cet égard, mais cherchent à obtenir l'appui des partis prenantes pour que ces décisions soient politiquement viables. Ainsi, ils engagent un dialogue social (consultations) avec les parties prenantes, y compris les organisations d'employeurs et de travailleurs, en vue d'une meilleure compréhension et acceptation de ces décisions.

Pour ce qui est de répondre aux besoins de financement, l'enjeu concerne surtout les pays à faible revenu, tant en termes de coût relatif que de capacité relative. Cette situation doit être considérée comme un facteur déterminant pour la formulation d'une politique spécifique d'aide au développement. Une aide financière massive pour le démarrage et le financement temporaire des prestations peut être une solution envisageable dans les pays à faible revenu dont les capacités nationales sont limitées.

Classification du JEL: I3, H6, H53, H55.

Mots-clés: protection sociale, systèmes de sécurité sociale, socles de protection sociale, allocations familiales, prestations de maternité, prestations d'invalidité, pensions sociales, cotisations de sécurité sociale, dépenses publiques, marge de manœuvre budgétaire, mobilisations de ressources nationales, aide publique au développement, pays en développement, ODD.

